

## **Biodiversité: la Commission annonce une nouvelle stratégie pour enrayer la perte de biodiversité au cours de la prochaine décennie**

*La Commission a présenté aujourd'hui une nouvelle stratégie visant à protéger et à améliorer l'état de la biodiversité en Europe durant la prochaine décennie. Cette stratégie définit six objectifs qui couvrent les principaux facteurs de perte de biodiversité et qui permettront de diminuer les pressions les plus fortes qui s'exercent sur la nature et sur les services écosystémiques dans l'UE, en ancrant les objectifs de biodiversité dans les politiques sectorielles clés. La dimension mondiale de la perte de biodiversité est également prise en compte afin de garantir que l'UE contribue à lutter contre ce phénomène sur l'ensemble de la planète. La stratégie s'inscrit dans le droit fil des engagements pris l'année dernière par l'UE à Nagoya, au Japon.*

M. Janez Potočnik, membre de la Commission chargé de l'environnement, a déclaré: «*Nous faisons partie intégrante de la biodiversité mais nous dépendons également d'elle pour notre approvisionnement en nourriture, en eau douce et en air pur, et pour réguler le climat. C'est notre capital naturel que nous dilapidons sans compter – et nous savons tous ce qui arrive quand on emprunte au-delà de ses moyens. Il est essentiel pour remédier au problème de prendre conscience de la gravité de la situation et de nos échecs passés. Le moment est venu d'intensifier radicalement nos efforts. Je suis convaincu que cette nouvelle approche multisectorielle nous mettra sur la bonne voie pour enrayer la perte de biodiversité d'ici à 2020.*»

### **Une meilleure protection pour un monde sous pression**

En Europe, où certaines espèces s'éteignent à un rythme sans précédent, la biodiversité est en crise. De nombreux écosystèmes sont dégradés au point de ne plus pouvoir fournir le large éventail de services dont nous dépendons, qui va de l'eau et de l'air purs à la pollinisation des cultures et à la protection contre les inondations. Cette dégradation représente d'énormes pertes économiques et sociales pour l'UE. À titre d'exemple, la pollinisation par les insectes, qui décline fortement en Europe, a une valeur économique estimée à 15 milliards d'EUR par an dans l'UE. La situation est tout aussi alarmante au niveau mondial.

La stratégie adoptée aujourd'hui définit six objectifs prioritaires accompagnés d'actions, visant à diminuer significativement les menaces pesant sur la biodiversité. Ces actions comprennent:

- la pleine application de la législation existante en matière de protection de la nature et des réseaux de réserves naturelles, afin de permettre une amélioration notable de l'état de conservation des habitats et des espèces;
- l'amélioration et le rétablissement des écosystèmes et des services écosystémiques, chaque fois que possible, notamment grâce à une utilisation accrue de l'infrastructure verte;
- une plus grande durabilité des activités agricoles et forestières;
- la sauvegarde et la protection des stocks halieutiques de l'UE;
- la lutte contre les espèces envahissantes, qui causent de plus en plus de pertes de biodiversité dans l'UE;
- le renforcement de la contribution de l'UE à l'action concertée menée au niveau mondial contre la perte de biodiversité.

### **Concrétiser les engagements**

La stratégie répond à deux engagements majeurs pris par les responsables de l'UE en mars 2010, à savoir enrayer la perte de biodiversité dans l'UE d'ici à 2020 et protéger, évaluer et rétablir la biodiversité et les services écosystémiques dans l'UE d'ici à 2050. Elle va également dans le sens des engagements pris au niveau mondial en octobre 2010 dans le cadre de la convention sur la diversité biologique, à Nagoya, où les responsables internationaux ont adopté une série de mesures de lutte contre la perte de biodiversité dans le monde au cours de la prochaine décennie.

Partie intégrante de la stratégie Europe 2020, la stratégie sur la biodiversité contribuera aux objectifs de l'UE d'utilisation plus efficace des ressources en garantissant la gestion durable du capital naturel de l'Europe, ainsi qu'aux objectifs d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci en renforçant la résistance des écosystèmes et de leurs services.

### **Contexte**

Le capital naturel de la planète et les richesses dérivées de la nature, qui vont des différentes espèces aux écosystèmes tels que les forêts, les récifs de corail, les eaux douces et les sols, déclinent actuellement à un rythme alarmant. Chaque année, la perte de biodiversité coûte des milliards à l'économie mondiale, amoindrissant les économies, les perspectives commerciales et les possibilités de lutte contre la pauvreté.

Dans l'UE, la perte de biodiversité tient principalement aux changements d'utilisation des terres, à la pollution, à la surexploitation des ressources, à la propagation non contrôlée d'espèces allogènes et au changement climatique. Ces pressions sont toutes constantes ou d'intensité croissante. Seulement 17 % des habitats et des espèces évalués sont dans un état de conservation favorable et la plupart des écosystèmes ne sont plus en mesure d'offrir la qualité et la quantité optimales de services dont nous dépendons, tels que la pollinisation des cultures, l'air et l'eau purs et la lutte contre les inondations ou l'érosion.

Les taux actuels d'extinction d'espèces au niveau mondial sont 1 000 fois plus rapides que le taux normal, essentiellement du fait des activités humaines. Dans l'UE, environ 25 % des espèces animales européennes, y compris les mammifères, les amphibiens, les reptiles, les oiseaux et les papillons, sont menacées d'extinction et 88 % des stocks halieutiques sont surexploités ou fortement réduits.

**Informations supplémentaires:**

Pour de plus amples détails sur le contenu de la communication, voir:

[http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/policy/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/policy/index_en.htm)

Pour des questions et des réponses sur la nouvelle stratégie, voir: [MEMO/11/268](#)

Consulter également le site de la campagne de biodiversité de la Commission:

[http://ec.europa.eu/environment/biodiversity/campaign/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/environment/biodiversity/campaign/index_fr.htm)

Pour plus d'informations sur la politique de biodiversité de l'UE après 2010, voir:

[http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/policy/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/policy/index_en.htm)